



PROCES-VERBAL n° 13

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du lundi 14 décembre 2009

Convocations : le 1^{er} décembre 2009

Le Conseil Communautaire du Val Saint-Vitois s'est réuni à la Maison pour Tous à Ferrières-les-Bois, après convocation légale, sous la présidence de Pascal ROUTHIER, Président,

Présents : 35 Mesdames et Messieurs les délégués : Claude VUAILLAT, Michel GUELLE, Pascal HERRMANN, Pascal BOZON VERDURAZ, Marc DUPONT, Didier PAINEAU, Bernard JOLYOT, Florian SIMON, Thierry BOILLOT, Daniel JOUFFROY, André PHARISAT, Alain REGNIER, Jacqueline BATAILLARD-KOCH, Thierry MALESIEUX, Christophe LEMONIER, Claude JARY, Didier AUBRY, Pierre BARBIER, Christian BELTRAMELLI, Michel LANQUETIN, Pascal ROUTHIER, Annick JACQUEMET, Nicole NAUDIN-MILLON, Dominique NICOLIN, Oumar N'DIAYE, Jean-Pierre LAFORGE, René POIGNARD, Thierry COURTOIS, Anne BIHR, François BEAUSSIER, Jean-Marc JOUFFROY, Jean-Claude ZEISSER, Pascal PETETIN, André FERRER, Brigitte SCRIBE

Suppléés : 3 André HAEGELIN par Maurice VAUCHY, Bernard DROZ par Bernard DEVILLERS, Géraldine LAMBLA par Fabrice GIRAUD.

Abs excusés : 5 Daniel POURET, Philippe ROSSI, Elodie LOUISET, Arnaud GROSPERRIN, Claudie GARNIER

Secrétaires : Anne BIHR, conseillère communautaire, assistée d'Anne-Lise MONGENET, secrétaire à la Communauté de Communes du Val Saint-Vitois

Arrivée de Thierry COURTOIS et Michel LANQUETIN à 21 heures 15
Départ de Pierre BARBIER à 21 heures 10 et retour à 22 heures.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20 h 50 et le Conseil Communautaire peut délibérer.

Approbation du procès-verbal n° 12 du 16 novembre 2009

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal n° 12 de la séance du 16 novembre 2009 qui est signé par les délégués communautaires.

INTERVENTION DE LA SOCIETE OPALE **Zone de Développement Eolien, étude de faisabilité**

Sébastien JEANGIRARD, Directeur de développement, présente l'étude de faisabilité « ZDE » réalisée sur le territoire de la CCVSV.
L'étude montre que le site Nord (Corcondray, Ferrières-les-Bois, Pouilley-Français, Villers-Buzon, Saint-Vit) ne peut pas pour le moment accueillir d'éolienne du fait

d'un gisement trop faible. Toutefois, si l'avancée technologique des machines le permet (machines plus légères par exemple), ce site pourrait être délimité en tant que périmètre de ZDE.

Le site Sud (Byans-sur-Doubs, Lombard, Quingey) quant à lui présente un gisement favorable sur lequel 5 à 9 machines pourraient être implantées.

Gaëlle LEBOT, architecte-paysagiste au sein de la Société OPALE, explique que l'implantation des éoliennes devra respecter les contraintes liées à la topographie, à l'environnement ainsi qu'au patrimoine du site.

Pascal HERRMANN, Vice Président en charge de l'Economie, fait remarquer que la ZPPAUP d'Abbans-Dessus n'est pas mentionnée.

La Communauté de Communes du Canton de Quingey a délibéré en faveur de la ZDE et souhaite établir un projet commun avec la CCVSV.

Dans ce cas, la commune de Byans-sur-Doubs devra se prononcer par voix de délibération.

Avant de se positionner sur le sujet, Didier PAINEAU, Maire de Byans-sur-Doubs, souhaite que soit discutée et décidée la répartition financière entre la CCVSV et la commune.

Thierry MALESIEUX demande que les élus se positionnent sur le sujet car la CCVSV a la compétence.

Le Conseil Communautaire affirme à l'unanimité son avis favorable sur le projet éolien.

Si la population de la zone Nord donne son accord et que les communes concernées délibèrent favorablement, la Société OPALE mettra en place une veille technologique sur les machines du Sud et fera une étude pour savoir quelles machines pourraient être adaptées à ce site dans le futur.

Le Président et Didier PAINEAU proposent la tenue de deux réunions publiques (une sur la commune de Byans-sur-Doubs, la seconde sur le site Nord) ainsi que la réalisation de supports de communication (plaquettes d'informations, sondages...) afin d'avoir le ressenti de la population sur le sujet.

	INTERVENTION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT VIT
--	---

L'Adjudant chef, Yves BRISCHOUX, ayant eu un empêchement de dernière minute, son intervention est reportée au prochain Conseil Communautaire.

1	GROUPE PARRAIN'EMPLOI Récompense des parrains et marraines
----------	---

Pascal HERRMANN, Vice Président en charge du développement économique, explique qu'il convient comme chaque année de récompenser les cinq parrains et marraines bénévoles pour leur grand dévouement.

Il est proposé que la CCVSV soit plus généreuse que les années précédentes.

Les explications entendues, les membres du Conseil Communautaire autorisent par 37 voix pour et une abstention la CCVSV à récompenser les parrains et marraines pour un montant de 150 euros chacun soit 750 euros.

2	HAUT DEBIT Signature de la convention avec R'LAN
----------	---

Jean-Claude ZEISSER, Vice Président en charge du dossier haut débit, explique qu'il convient d'établir une convention avec l'opérateur exploitant R'LAN afin que d'autres Fournisseurs d'Accès Internet tels que NUMEO et ALSATIS puissent commercialiser leurs offres sur toutes les communes de la CCVSV.

La Société R'LAN sera tenue, par le biais de cette convention de gérer et d'administrer le flux nécessaire aux différents FAI commercialisant sur notre réseau.

Thierry BOILLOT fait part du courrier qu'il a reçu de la Société WIZEO et pose la question de savoir s'il ne serait pas préférable de régler le problème avec WIZEO avant de signer une nouvelle convention.

Jean-Claude ZEISSER, Vice Président en charge du dossier haut débit, répond que la CCVSV souhaite ouvrir son réseau à la concurrence sans pour autant empêcher la Société WIZEO de travailler.

La CCVSV sera équipée du logiciel permettant le suivi du flux.

Depuis le début du mois de novembre, la commune de Villars Saint Georges est couverte par le FAI NUMEO. Les 53 clients connectés sont satisfaits.

Didier AUBRY, Vice Président en charge de l'Environnement, demande qu'une note explicative sur ce sujet soit établie afin qu'il puisse en parler à son conseil municipal.

Les explications entendues, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer ladite convention ainsi que des documents à venir.

3	DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS Signature de la convention constitutive du groupement d'achats
----------	--

Nicole NAUDIN-MILLON, déléguée communautaire, explique qu'il convient de lancer la procédure de groupement d'achats avant la fin de l'année 2009 afin d'être en mesure de procéder à l'analyse des offres en début d'année 2010.

Une convention constitutive du groupement d'achats doit, au préalable, être signée entre la CCVSV et les communes ayant délibéré favorablement à cette adhésion.

11 communes ont répondu favorablement à la procédure de groupement d'achats et 5 communes (Berthelange, Byans-sur-Doubs, Corcondray, Etrabonne et Villers-Buzon) travaillent de façon indépendante.

Les explications entendues, les membres du Conseil Communautaire ont par 32 voix pour et 6 abstentions :

- *autorisé le Président à signer ladite convention ainsi que les documents à venir concernant ce dossier.*
- *autorisé le Président à lancer le groupement d'achats.*

4	DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
----------	---

Nicole NAUDIN-MILLON, déléguée communautaire, explique qu'une Commission d'Appel d'Offres chargée du dossier « Diagnostic accessibilité des espaces publics » doit être créée.

Les membres de cette CAO doivent représenter chaque commune signataire de la convention constitutive du groupement d'achats.

Par délibération, les communes concernées ont procédé à la désignation des membres de la CAO « Diagnostic accessibilité des espaces publics ».

Communes	Titulaires	Suppléants
Abbans-Dessus	André HAEGELIN	Maurice VAUCHY
Abbans-Dessus	Michel GUELLE	Daniel COMMERCON
Corcelles-Ferrières	Florian SIMON	Thierry BOILLOT
Ferrières-les-Bois	Michel MENETRIER	J. BATAILLARD-KOCH
Lantenne-Vertière	Christophe LEMONIER	Yves NOIROT
Mercey-le-Grand	Bernard LHUILLIER	Elodie LOUISET
Pouilley-Français	Catherine GUINCHARD	Martine GIBERT
Roset-Fluans	André COSTANTINI	Christophe GESLOT
Saint-Vit	Anne BIHR	Thierry COURTOIS
Velesmes-Essarts	Jean-Marc JOUFFROY	Fabrice GIRAUD
Villars-Saint-Geoges	Jean-Claude ZEISSER	Léon PATUROT

Les explications entendues, les membres du Conseil Communautaire se prononcent favorablement à l'unanimité sur la désignation des membres de la CAO « Diagnostic accessibilité des espaces publics ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.